PARC'infos

Trimestriel d'information des recyparcs

INTRADEL - DECEMBRE 2007/JANVIER/FEVRIER 2008



EDITO

Chers utilisateurs des recyparcs,

Une nouvelle année s'annonce… Toute l'équipe d'Intradel vous la souhaite très agréable et propice à la réalisation de vos vœux les plus chers.

*C'est l'occasion pour Intradel de dresser un bilan de l'évolution incessante des recyparcs depuis leur création jusqu'à ce jour. En effet, quinze années se sont écoulées depuis l'ouverture du premier parc à conteneurs, en **1992**. A ce jour, ils sont au nombre de **48** !*

*En 2004, Intradel a pris l'initiative de remplacer l'appellation « parc à conteneurs » par « **recyparc** » afin de marquer les esprits sur le fait que ces sites n'étaient pas voués à remplir une mission de dépotoirs publics mais qu'au contraire, ils représentaient un maillon essentiel dans la chaîne du recyclage.*

*En quinze ans, les quantités de déchets collectés dans les recyparcs n'ont cessé de croître jusqu'à atteindre aujourd'hui **40 % du tonnage global des déchets gérés par Intradel.***
*Outre l'augmentation des quantités, on constate également une augmentation de la qualité avec un **taux de recyclage** des matières déposées dans les recyparcs qui est passé de 17% en 1992 à **70%** en 2006. En 1992, environ 16 000 ménages fréquentaient les recyparcs. Quinze ans plus tard, on en comptabilise plus de 240 000.*
Cette évolution croissante, tant quantitative que qualitative, souligne l'importance capitale de cet outil, devenu incontournable dans la gestion de nos déchets !

Ces résultats plus qu'encourageants n'auraient pu être atteints sans la participation active de chaque citoyen et ce, au travers de gestes simples qui font partie de notre quotidien.

*Le vœu d'Intradel pour cette année 2008 reste ambitieux, à savoir améliorer sans cesse la qualité de notre environnement par une gestion optimale de nos déchets. **Parce qu'ensemble nous parvenons à obtenir ces résultats, nous avons la conviction que nous pouvons encore faire avancer les choses !***

D'avance nous vous remercions de votre coopération et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président d'Intradel,
Mauro Lenzini.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
N'EST PAS UNE FATALITÉ !

En moyenne, chacun d'entre nous gaspille environ 15 kg de nourriture par an.
Ce gaspillage alimentaire entraîne des coûts pour les ménages et pour la société, des impacts environementaux en termes de ressources et de déchets, et soulève des questions éthiques et de justice sociale.
La période des fêtes de fin d'année coïncide souvent avec des comportements d'abondance, de gaspillage et d'excès. L'envie de surprendre et de faire plaisir prend parfois le pas sur la raison.
Réduire au maximum le gaspillage alimentaire durant cette période festive, c'est possible !

MODE D'EMPLOI

- Afin de ne pas vous laisser tenter par des achats compulsifs, établissez une **liste de courses précise.**
- Pensez à **adapter les quantités** à vos besoins.
- N'oubliez jamais de consulter la **date de péremption** des aliments avant de les mettre dans votre caddie.

En évitant le gaspillage alimentaire, votre sac d'ordures ménagères résiduelles sera déjà beaucoup moins sollicité.

AUTRES TRUCS ET ASTUCES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



IDÉES POUR LA DÉCORATION DE VOTRE TABLE

- Préférez les **nappes et serviettes en tissu** au papier.
- Evitez les assiettes en carton, gobelets et couverts en plastique et dressez votre table avec de la **vaisselle traditionnelle.**
- Présentez l'eau du robinet dans une **belle carafe** !

PETITS CONSEILS POUR VOS COURSES

- Prévoyez vos sacs, vos paniers, ou vos caisses pliables **réutilisables.**
- Préférez le **vrac** et la **découpe** aux produits suremballés.
- Misez sur les **produits locaux et de saison**, c'est moins d'emballage et moins de transport !

POUR LES DÉCHETS INÉVITABLES, N'OUBLIEZ PAS LE TRI

- Emballages cadeaux en papier et carton : à la collecte en porte-à-porte ou au recyparc.
- Bouteilles en verre : à la bulle à verre ou au recyparc en séparant bien le verre incolore du verre coloré.
- Boîtes de conserves et cartons à boissons : à la collecte en porte-à-porte des PMC ou au recyparc.
- Sapin de Noël : à la collecte en porte-à-porte ou au recyparc pour être ensuite composté.

Afin de réduire au maximum la mise en Centre d'Enfouissement Technique, de diminuer les coûts de gestion et surtout de léguer un environnement sain aux générations futures, chaque citoyen peut modifier ses habitudes de consommation et produire moins de déchets.

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET TOUS !

L'AMIANTE-CIMENT

aujourd'hui repris gratuitement dans 12 recyparcs



Conformément au schéma de collecte préconisé par la Région Wallonne, Intradel collectait jusqu'il y a peu, les déchets de construction contenant de l'amiante via des sacs payants dans 5 recyparcs (Herstal, Herve, Huy, Jalhay et Ouffet).

Ce système a souvent été la source de conflits au sein des recyparcs et amplifiait le risque des dépôts sauvages.

Dès lors, des tests ont été menés par un laboratoire agréé, le laboratoire SGS, afin d'analyser la possibilité d'accepter dans les recyparcs les déchets contenant de l'amiante en vrac dans un conteneur 10 m³ muni d'une « chaussette » double enveloppe et ce, dans le respect des normes les plus strictes en matières d'environnement et de santé publique.

Les résultats des mesures ont été exposés à la médecine du travail qui a autorisé Intradel à mettre en place cette collecte.

C'est pourquoi, depuis le 22 septembre, la collecte de l'amiante-ciment est passée à un système gratuit dans 12 recyparcs qui sont pour le moment les sites qui disposent d'un espace suffisant pour accueillir cette collecte, à savoir Beyne-Heusay, Flémalle, Fléron, Huy, Jalhay, Juprelle, Liège Glain, Liège Angleur, Ouffet, Plombières, Verviers Stembert, Waremme*.

Les quantités collectées via le nouveau système gratuit sont estimées à quelques 320 conteneurs par an soit environ 1 300 tonnes/an.

L'apport de l'amiante-ciment est strictement limité à 1 m³ maximum/visite/jour et à 2 m³ par ménage et par an (année civile).

Les matériaux contenant de l'amiante sont conditionnés dans des sacs à double paroi avant d'être transférés au centre d'enfouissement technique de classe 2 d'Hallembaye.

Cette liste est susceptible de subir des modifications. Il est donc vivement conseillé de consulter le site internet **www.intradel.be dans la rubrique « Outils de Collecte » puis dans « les recyparcs » pour prendre connaissance des éventuelles mises à jour.*

LE CALENDRIER DES COLLECTES 2008 EST ARRIVÉ !



Pour la cinquième année consécutive, Intradel édite, en collaboration avec l'asbl FOST Plus et ses 72 communes partenaires, un calendrier reprenant toutes les dates de collectes des déchets ménagers et les infos-services proposées au sein de chaque commune.

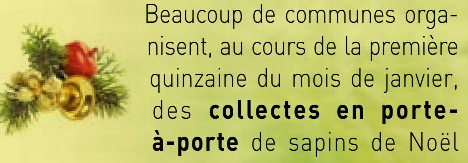
Vous y trouverez également les manifestations locales culturelles, sportives... et une multitude de trucs et astuces pour consommer malin et produire moins de déchets. Les illustrations du calendrier ont été réalisées par des enfants lors des séances des ateliers créatifs situés sur le territoire de la Ville de Liège et gérés par l'a.s.b.l. Animation & Créativité qui fêtera, en 2008, son vingtième anniversaire.

Conservez bien précieusement ce véritable guide pratique qui n'attend plus qu'une chose : être accroché au mur de votre cuisine afin de vous accompagner au quotidien dans votre gestion des déchets !

Le calendrier est distribué en toutes-boîtes dans le courant du mois de décembre.

Des exemplaires sont également disponibles pour les nouveaux habitants auprès de votre administration communale, de votre recyparc ou du siège social d'Intradel au 04 240 75 21.

LES SAPINS DE NOËL



Beaucoup de communes organisent, au cours de la première quinzaine du mois de janvier, des **collectes en porte-à-porte** de sapins de Noël naturels. **Les dates de ramassage sont reprises dans le calendrier Intradel.**

Vous avez également la possibilité de **déposer votre sapin au recyparc** dans le conteneur « déchets de jardin ». Il sera recyclé en un compost de qualité. Une chose importante à ne pas oublier : lui enlever ses décorations ! Conservez vos guirlandes, boules de Noël et cheveux d'ange, ils vous serviront pour l'année prochaine.

La collecte des jouets dans les recyparcs INTRADEL : UN SUCCÈS !

Merci pour votre participation !!!

La cinquième édition de la collecte des jouets a rencontré un vif succès. En effet, le samedi 20 octobre dernier, la population a répondu massivement présente à l'appel de solidarité lancé par les intercommunales wallonnes de gestion des déchets :

> sur l'ensemble de la Wallonie, 42 775 jouets en bon état ont été récoltés.

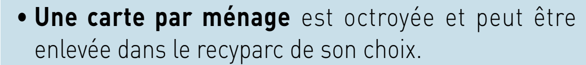
> sur la zone INTRADEL, **9 040 jouets** en bon état ont été collectés, **soit près du double du résultat de l'édition 2006**.

Ces jouets vont donc pouvoir connaître une nouvelle vie en étant redistribués à des enfants défavorisés via les Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S) et Associations sociales locales.

Intradel remercie chaleureusement l'ensemble des visiteurs de ses recyparcs pour leur participation.

PETIT RAPPEL

- L'accès au recyparc est entièrement **gratuit**.



- **Une carte par ménage** est octroyée et peut être enlevée dans le recyparc de son choix.
- La carte donne **accès à tous les recyparcs Intradel.**
- Des **quotas** par année civile sont imposés aux déchets verts (13 m³), déchets inertes (5 m³), déchets encombrants (5 m³) et matériaux de construction contenant de l'amiante (2 m³). Au fur et à mesure de vos passages dans les recyparcs Intradel, le décompte de vos quotas se fait automatiquement grâce à votre carte personnelle.
- Les quotas sont valables pour une année civile. Au 1er janvier, tous les compteurs sont remis à zéro et **vous conservez votre carte d'origine.**

Horaire d'ouverture des RECYPARCS

Du mardi au vendredi :
- de 9 h 00 à 12 h 30
- de 13 h 00 à 17 h 00

Le samedi :
- de 8 h 30 à 12 h 30
- de 13 h 00 à 17 h 00

Les dimanche et lundi :
- Fermeture
- Si le lundi est un jour férié, fermeture le mardi.

Edit. resp. : Roger Croughs, Port de Hersal, Pré Wigi, 4040 Herstal - Création graphique Simon - réf.3896 - Ne pas jeter sur la voie publique